

## **Le Sas Parenthèse, projet d'aide aux jeunes ados en décrochage scolaire**

### **En quelques mots...**

Le SAS Parenthèse est un centre d'accueil et de prise en charge pour des ados de 12 à 18 ans en décrochage scolaire.

Nous leur proposons une alternative à l'école, durant une période qui peut aller de 3 mois à une année complète. Les jeunes sont reçus en entretien personnel et accompagnés dans leurs difficultés, et participent aussi à 25 heures d'activités par semaine en groupe, sur base du calendrier scolaire.

Les activités proposées les ouvrent au monde, leur permet de s'exprimer et de développer leur créativité, de réfléchir et de construire un esprit critique. Notre objectif, avec une approche bienveillante mais structurante et cadrée, est de les aider à retrouver du plaisir et du désir, et de se projeter dans l'avenir, pour reprendre des études ou une formation. Les ateliers reposent sur les méthodes actives et participatives et incluent des rencontres et des visites : ateliers image, arts plastiques, stopmotion, cuisine découverte et ciné-découverte, radio et vidéo, découverte et corps en jeu, écriture et découverte de texte...

Les jeunes peuvent partager confidentiellement toute difficulté, qu'il s'agisse de problème personnel ou relationnel dans leur milieu de vie ou de difficulté d'apprentissage et d'orientation. Le lien de confiance qui se développe au fil du temps entre jeunes et éducateurs libère la parole des jeunes.

A l'issue du parcours du jeune à Parenthèse, les jeunes reprennent des études ou une formation qualifiante dans l'enseignement obligatoire ou dans les programmes de formation pour adultes s'ils ont atteint la majorité.

L'ensemble de notre équipe éducative met un point d'honneur à pouvoir offrir et garantir un suivi et un accompagnement de qualité aux jeunes que nous recevons. La totalité des médians artistiques qui leur sont proposés sont réfléchis et préparés en amont par des éducateurs, des artistes passionnés et engagés.

Le public que nous accueillons est formé d'élèves en décrochage scolaire mais les difficultés de vie de ces adolescents dépassent largement la problématique scolaire. Les jeunes vivent une période de transition déjà particulière et complexe : sortir de l'enfance et se voir projeté dans un monde adulte instable, pas toujours rassurant. Cela est d'autant plus dur à gérer quand le milieu de vie se trouve fragilisé, quand la cellule familiale est parfois incomplète, quand les difficultés rencontrées au quotidien par les parents ou famille rendent le jeune impuissant et contraint à ne plus mettre sa scolarité en priorité, mais parfois être un pilier à l'équilibre de toute une famille.

Le sas se veut un lieu repère et rassurant pour ces jeunes, un espace d'écoute et de créativité où les adolescents peuvent se poser et reprendre la confiance et l'énergie suffisante pour redémarrer des nouveaux projets pour leur avenir.

## **En pratique...**

### **Parenthèse, SAS de Bruxelles**

N° d'entreprise : 822.962.450  
Siège social : Rue Haute 88 à 1000 Bruxelles  
Numéros de contact : 02 514 93 15 ou 0486 18 88 89  
Email : info@sas-parenthese.be  
site internet: www.sas-parenthese.be  
Directeur: Maurice Cornil  
Présidente du CA: Françoise Lahaye

### **Secteur d'activité**

SAS pour « service d'accrochage scolaire », prise en charge de mineurs en décrochage scolaire, secteurs Aide à la Jeunesse et Enseignement obligatoire conjointement.

### **Statut et gouvernance**

ASBL, agréé en qualité de service d'accrochage scolaire depuis 2010 par la Fédération Wallonie Bruxelles, 6 administrateurs, 8 employés (équivalent 7 TP)

### **Objet social**

L'objet social correspond à la mission confiée dans le cadre de l'agrément en qualité de SAS: « Les services d'accrochage scolaire ont pour mission d'apporter une aide sociale, éducative et pédagogique aux mineurs d'âge (...), par l'accueil en journée et une aide et un accompagnement en lien avec le milieu familial ou de vie du jeune. Par aide sociale, éducative et pédagogique, on entend toute forme d'aide ou d'action permettant d'améliorer les conditions de développement et d'apprentissage de ces mineurs.

L'objectif de chaque prise en charge par un service d'accrochage scolaire est le retour du mineur, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions possibles, vers une structure scolaire ou une structure de formation agréée dans le cadre de l'obligation scolaire. » ( Décret CFWB 21-11-2013)

### **Bénéficiaires de l'aide**

Parenthèse accueille et prend en charge des jeunes de 12 à 18 ans en décrochage scolaire. Pour l'année scolaire 2021-2022, 170 demandes de prises en charge ont été adressées au service, 40 dossiers ouverts et 25 jeunes pris en charge pour une année scolaire entière.

### **Ancrage territorial**

Le projet accueille des jeunes adolescents et élèves des 19 communes bruxelloises et des communes de la périphérie.

### **Sources de financement**

Subventions en personnel et fonctionnement issus de l'Enseignement obligatoire et de l'Aide à la Jeunesse, 5 emplois ACS co-financés par la région Bruxelles Capitale, l'asbl repose sur les subsides publics.

### **Gestion de la comptabilité**

Les comptes annuels, disponibles sur le site de la BNB, sont certifiés par un réviseur d'entreprise du groupe DGST & Partners (Verviers), vérifiés par l'inspection comptable de FWB.

### **Composition du Conseil d'Administration**

Françoise Lahaye, Présidente,  
Christian Béozières,  
Jean Cornil,  
Carmen Simon Rodriguez,  
Marie-Pierre Durt,  
Frank Duval,

L'Assemblée générale est composée des membres du Conseil d'Administration et de Laurette Deroux, Josette Duchaîne et Maurice Cornil

### **Comptes**

Titulaire : ASBL Parenthèse SAS de Bruxelles  
BNP Paribas Fortis  
IBAN BE28 0016 0529 3820  
BIC GEBABEBB

### **Dons**

#### **Réduction d'impôts pour les donateurs**

Tout don fait à Parenthèse asbl de minimum 40 € par an donne droit à une réduction d'impôts de 45%. Concrètement, tout don qui totalise 100 € en 2023 entraîne une réduction d'impôts de 45 €. Un don de 100€ vous coûte 55€.

Parenthèse est agréée par le SPF Finances en qualité d'institution qui assiste les mineurs d'âge protégés, et transmet les attestations fiscales à l'administration et aux donateurs en janvier de l'année suivante.

## **Finalité de l'aide**

Les dons sont nécessaires pour permettre de mener des activités avec les jeunes (ateliers cuisine découverte, sorties, camps, visites de musées et d'expo, ...) et pour apporter un soutien ponctuel lors d'urgence aux jeunes isolés et dans le besoin (alimentation, nécessaire d'hygiène, logement temporaire, accès internet, transports...). Parenthèse ne dispose pas de fonds propres et certains frais de sont couverts par la subvention.

## **Logo de Parenthèse**

